
Le mois

Peut-on un jour finir 68 (en Belgique)?

BENOÎT LECHAT

Difficile de comparer la ferveur des commémorations. Mais en Belgique, le quarantième de 68 semble avoir atteint des sommets de nostalgie. Articles, interviews, éditions, émissions spéciales se sont succédé avec une intensité surprenante. Les époques se citent les unes les autres, comme le font les auteurs. En évoquant celles qui les ont précédées, elles essaient de s'approprier une part de leur énergie. À voir l'intensité des commémorations de ces dernières semaines, la nôtre doit en manquer cruellement. Nous tentons donc d'en trouver dans le passé, quelle part vers le milieu du XX^e siècle, sans doute parce que nos préoccupations d'aujourd'hui y trouvent un écho familier.

Mais le travail de mémoire prend parfois des libertés par rapport à la réalité historique. Car, en Belgique, la vague de 68 n'est venue réellement emporter la société qu'avec retard, comme si le pays était loin, très loin du courant social, politique et culturel qui l'avait déclenchée. En tartinant sur le Mai parisien, les pavés et la bouille rigolarde de Cohn-Bendit, nos médias ont donc célébré un mouvement que la Belgique avait essentiellement vécu par procuration. Les événements belges — le « Leuven Vlaams », l'occupation de l'ULB — n'ont jamais eu le caractère général et radical de la révolte des étudiants français. Il y eut encore moins de grève générale paralysant le pays. Nous avons,

il est vrai, connu avec l'hiver 1960, notre climax des luttes ouvrières. En 1968, le système de concertation sociale belge était un sommet de modernité, comparé à l'archaïque compromis gaullo-communiste qui bloquait la société française. On observera d'ailleurs avec intérêt comment, en 2010, les Belges et singulièrement les Wallons commémoreront la grande grève de décembre 1960 et surtout quelles leçons seront tirées, quels héritages seront revendiqués... Au moins, cette fois, serons-nous obligés de nous pencher sur notre propre histoire, plutôt que sur celle des autres.

Car finalement quelles images les commémorations belges de 2008 auront-elles retenues? Celles de jeunes Français affrontant les CRS dans les rues de Paris ou celle des étudiants flamands manifestant contre la présence francophone ou encore celle des étudiants de l'ULB mobilisés pour démocratiser leur université? Quelles traces ces combats, sans programme commun dans un pays déjà strictement cloisonné par ses frontières internes, laissent-ils aujourd'hui dans l'imaginaire politique des nouvelles générations? La mémoire reste, elle aussi, soigneusement cloisonnée. Un tiroir pour le « Leuven Vlaams », un tiroir pour le Mai fort mimétique de l'ULB... La division des étudiants belges ne cessera que brièvement en 1970, le temps d'une manifestation unitaire menée pour défendre les droits au séjour des étudiants étrangers, sous le slogan, ô combien révélateur, de « Nous sommes tous des étrangers »... « Étrangers... l'un à l'autre », aurait-on envie d'ajouter aujourd'hui.

Une enquête menée auprès des jeunes belges montrerait probablement bien des lacunes dans la connaissance des actions de leurs prédécesseurs. Ils n'ont pas défilé au Quartier latin, ni dialogué avec Sartre à la Sorbonne, mais ont, plus prosaïquement, manifesté pour obtenir plus de démocratie à l'intérieur de leurs universités ou pour s'opposer à un pouvoir religieux qu'ils jugeaient fondamentalement conservateur, jusqu'au risque de se rendre complice d'un nationalisme intolérant. Mais après les mini-répliques d'un tremblement de terre dont l'épicentre n'était pas belge, 68 finit par emporter notre société, en donnant notamment le jour à une vague extrêmement fructueuse de militance associative. Les commémorations n'en ont guère parlé. C'est dommage. Loin des clichés un brin néoconservateurs sur l'anti-autoritarisme de 68 qui aurait engendré une société déboussolée et privée de transcendance, on n'a pas assez rendu hommage à tous ceux qui, pour changer le monde, s'engagèrent dans des luttes collectives très concrètes et souvent très fructueuses.

En Belgique, après 68, l'engagement, qu'il fût social, politique, environnemental et culturel, connut des sommets et donna un visage absolument moderne à l'altruisme, que ce soit dans les luttes urbaines, environnementales et culturelles ou pour la reconnaissance des droits des minorités. Cette nouvelle militance eut souvent l'ambition de dépasser les clivages entre piliers laïcs et chrétiens. Ce combat-là n'est pas encore achevé, même si en Flandre, le mouvement de sécularisation qui fut accéléré par 68 semble avoir davantage favorisé une certaine porosité des frontières entre piliers. Les coalitions laïques du tournant du siècle sont d'une certaine manière l'aboutissement d'une évolution dessinée par la mobilisation flamande contre le mandement des évêques belges du 13 mai 1966, dans lequel ils tentèrent de réaffirmer le maintien d'une section francophone de l'UCL en terre flamande. Le hic, c'est qu'en se libérant de l'emprise de l'Église catholique, la société flamande fit aussi de plus en plus allégeance au nationalisme, religion séculière de substitution.

Du côté francophone, on aura assisté à quelques tentatives de ranimer une autre religion séculière, en l'occurrence le socialisme. Les mânes de 68 ont été ainsi évoqués pour tenter de renforcer des ferveurs militantes en pleine chute des pratiques. Comme à chaque crise du capitalisme, ses déboires — cette fois dus aux « subprime » — ont ranimé l'espérance de la proximité de son jugement dernier.

Au fond, ce qui aurait manqué aux éjaculations libertaires de 68, c'était une bonne révolution, une vraie prise du pouvoir contre la démocratie bourgeoise et tous ses sociaux-traîtres. Très loin des dénonciations du totalitarisme des années septante et quatre-vingt, certains ne craignent plus de regretter le temps où l'existence du socialisme réel faisait trembler les capitalistes. Vouloir donner un tel tour aux commémorations, c'est un peu comme concélébrer Vatican II avec M^{gr} Lefebvre. C'est oublier que sans les 68 tchèque, polonais et yougoslave qui démontrèrent l'incapacité du système communiste à se démocratiser, il n'y aurait sans doute jamais eu 1989 et la libération de l'Europe de l'Est du joug du totalitarisme.

Mais l'entretien du mythe communiste a peut-être une autre fonction, celle de confirmer le système capitaliste. Du point de vue de cette vieille radicalité — même quand elle se présente sous le jour factice de la nouveauté —, l'alternative à la domination destructrice du capitalisme ne réside pas dans sa transformation, mais dans son complet renversement. On a beau répéter qu'un tel mirage ramène tout droit dans le labyrinthe de la société libérale, l'obscur labeur de la réforme ne fait plus bander la gauche, vraisemblablement parce qu'il est privé de dimension messianique. Derrière le succès de Die Linke en Allemagne et sans doute demain du soi-disant « nouveau PTB » en Belgique, on trouve la crise de la social-démocratie et plus généralement du réformisme de gauche qui ne parviennent pas à inscrire dans la mondialisation leurs idéaux de justice et d'émancipation et qui, surtout, donnent la coupable impression d'avoir renoncé à la

création d'un « autre monde », même si, chaque année, l'idéal est réaffirmé avec le pathos d'usage du haut des tribunes du Premier Mai. Cette grande difficulté est le terreau d'un néoconservatisme qui n'est de gauche que par le nom et qui se nourrit autant de la nostalgie des États providences des Trente Glorieuses, pourtant ceux-là même que les 68 occidentaux voulurent remettre en question, que de l'incapacité de la gauche réformiste à combattre le renforcement des inégalités. Quarante ans après l'émergence d'une deuxième gauche qui proposait une alternative aux vieux partis socialistes et communistes, le risque de régression politique est réel. À l'heure où la prise de conscience écologique mesure l'égalité et la liberté au niveau planétaire, c'est de la dictature d'une tout autre imagination dont nous avons plus que jamais besoin. ■

Concertation sociale Tour de chauffe du banc patronal

MICHEL CAPRON

Difficile de se défaire de l'impression que les organisations patronales se préparent dès maintenant — et préparent l'opinion publique — à la concertation de fin d'année avec les interlocuteurs syndicaux en vue de conclure un accord interprofessionnel pour 2009-2010 que tout le monde s'accorde déjà à prévoir fort ardu.

Création d'emplois ? Oui, si...

Côté cour, le 10 mars dernier, les organisations patronales régionales (Union wallonne des entreprises - UWE, Vlaams netwerk van ondernemingen - Voka et Brussels Enterprises Commerce and Industry - Beci) lançaient — à l'adresse du futur gouvernement Leterme I — un « pacte de solidarité. Pour le maintien de la prospérité et de la solidarité en créant 500 000 emplois¹ d'ici 2020 »,

Pacte cosigné par la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), l'Union des classes moyennes (UCM) et Unie van zelfstandige ondernemers (Unizo). L'objectif ? Atteindre un taux d'emploi de 70 % (recommandé par le Sommet européen de Lisbonne en 2000) pour faire face aux défis de la globalisation et du vieillissement de la population. Le patronat serait-il donc devenu social et citoyen ? Ses louables intentions sont en tout cas assorties d'un certain nombre de conditions nettement moins louables. Les organisations patronales revendiquent en effet une réduction de 8 % du coût salarial, une baisse significative de l'impôt des sociétés, l'adaptation de la politique de l'emploi (une réforme de l'assurance chômage et du régime des préavis), une flexibilité accrue via l'annualisation du temps de travail, l'accroissement de la mobilité interrégionale en matière d'emploi, des politiques régionales appropriées sur le marché du travail impliquant la responsabilité financière des Régions, des pouvoirs publics plus efficaces et plus efficaces, notamment via le remplacement limité des départs à la retraite et une réduction de 30 % des charges administratives pesant sur les entreprises. Il s'agit en fait d'un appel non ambigu à adopter un système de « flexicurité² » à la belge : flexibilité accrue, accroissement du contrôle de l'activation des chômeurs, allocations de chômage dégressives, assouplissement des préavis. Tout cela exprimé fort élégamment : il faudrait « passer de la notion de sécurité d'un emploi à celle de sécurité du travail³ ». Ce côté cour comprend donc un côté jardin nettement moins souriant : sous une forme « relookée », on retombe sur les éternelles revendications patronales.

1 Soit quelque 150 000 emplois en Flandre, 250 000 en Wallonie et 125 000 à Bruxelles.

2 Voir à ce propos le dossier « Sécurité sociale : le miroir nordique », dans *La Revue nouvelle*, décembre 2006, p. 11-56.

3 « Pacte de solidarité », point 2.2. Personne n'ignore qu'une fois licencié c'est un jeu d'enfant de retrouver un autre travail ! Et si c'était vrai : quel travail, avec quel salaire, pour combien de temps ?

Indexation des salaires ? Oui, mais...

Les organisations patronales n'allaient évidemment pas en rester là, puisque le regain de l'inflation ces derniers mois remettait sur le tapis la question de l'indexation des salaires et que, au sommet informel des ministres des Finances et de l'Économie et des gouverneurs des banques nationales de l'Union européenne à Ljubljana, J.-Cl. Trichet, président de la Banque centrale européenne y allait d'une attaque frontale contre le système d'indexation automatique. Il le jugeait inacceptable parce qu'engendrant une spirale salaires-prix incontrôlable à terme. Et cela au moment où la CES organisait à Ljubljana une manifestation en faveur d'une hausse du pouvoir d'achat des travailleurs... Peu après, G. Quaden, gouverneur de la Banque nationale, après avoir déjà minimisé l'impact des hausses de l'énergie et des produits alimentaires sur le pouvoir d'achat, adopte une position paradoxale. En effet, à Ljubljana il défend le système d'indexation face à Trichet et en Belgique, il met en garde gouvernement et interlocuteurs sociaux : 2008 pourrait être l'année de vérité pour l'indexation, car il s'agira de garder sous contrôle les hausses des prix et des salaires, notamment lors du prochain accord interprofessionnel.

Dans la foulée, R. Thomaes, administrateur délégué de la FEB le 7 avril, précise dans un communiqué, que les augmentations successives des salaires dues à l'indexation vont peser sur la compétitivité des entreprises et donc sur l'emploi. Il regrette que l'on n'ait pas généralisé les mécanismes de correction (tels les accords « all in⁴ ») et met clairement cette problématique à l'ordre du jour des négociations de fin d'année. Plus nuancé, J.-Cl. Daoust, à l'occasion de la fin de son mandat de président de la FEB⁵, ne dit pas autre chose. En effet, s'il ne remet

pas en question l'indexation, c'est son automaticité qui lui pose problème, d'où la nécessité de l'encadrer, notamment via les accords « all in⁶ ». D'autre part, la FEB appelle, au vu de l'évolution actuelle de l'inflation, à une forte modération salariale, puisque le handicap par rapport aux pays voisins tend à croître — l'inflation serait plus forte chez nous, notamment du fait d'une hausse plus importante des coûts de transport et de distribution de l'énergie. Enfin, Th. Leysen, le nouveau président de la FEB, s'il plaide à la fois pour un développement durable et le renforcement du nucléaire à court terme⁷, revient sur le nécessaire encadrement de l'indexation automatique pour réduire le handicap de compétitivité des entreprises. Il insiste en outre sur la nécessité de nouvelles réductions de cotisations sociales, sur la modernisation du marché du travail et sur un respect plus strict de la paix sociale, à la suite notamment des grèves spontanées en Flandre en début d'année.

Ces différentes déclarations patronales⁸ ressemblent furieusement à une offensive, un tour de chauffe somme toute, en vue des négociations de fin d'année, avec comme leitmotif « encadrement de l'indexation », « accords "all in" », « modération salariale », soit les litanies bien connues que le patronat reprend avec plus de vigueur des dernières années, depuis l'avènement d'une nouvelle génération. Les Timmermans, Thomaes et maintenant Leysen mettent en avant leurs exigences de manière plus carrée, sans l'arrondi que pouvait y mettre un Vandeputte, même si le fond ne différerait guère.

4 Ces accords impliquent un respect strict de la norme salariale composée de deux éléments : l'indexation automatique et les hausses salariales réelles. Dans le système « all in », tout accroissement de l'inflation — et de l'indexation — au-delà de l'estimation a priori de son évolution réduit d'autant la marge disponible pour les hausses salariales réelles.

5 Interviews dans *Le Soir* et *L'Écho* du 11 avril 2008.

6 À la suite du dernier accord interprofessionnel, des conventions collectives de travail appliquant des accords « all in » selon diverses modalités ont été conclues dans plusieurs secteurs (notamment la construction, les constructions métalliques et mécaniques et l'industrie alimentaire). Au vu du taux d'inflation en 2008 (et des applications de l'indexation), les hausses salariales réelles sont soit rabotées ou réduites à zéro, soit reportées en diminution des hausses futures sur la période 2009-2010.

7 « Il faut prolonger la durée de vie des centrales pour maîtriser la problématique climatique à court terme », dans *L'Écho*, 18 avril 2008.

8 Citons aussi l'interview de K. Van Eetvelt (Unizo) dans *De Morgen*, 12 avril 2008 et les déclarations de l'UWE par la voix d'E. Domb, dans *Le Soir*, 24 avril 2008.

D'ores et déjà, les organisations syndicales ont opposé une fin de non-recevoir à ces revendications patronales. Une attitude qui se comprend d'autant mieux que l'index santé ne compense que partiellement et avec retard les pertes de pouvoir d'achat subies du fait des fortes hausses des produits énergétiques et des biens alimentaires. Le front commun avait déjà manifesté le 15 décembre 2007 pour une hausse du pouvoir d'achat. La récente enquête de la FGTB indique qu'au moins 20 % des gens ayant un job sont soit au-dessous de l'équilibre financier, soit en sortent en rognant sur tout ce qui excède l'indispensable. Cette réalité se traduit, dans les commentaires patronaux par « une petite minorité de gens se trouvant dans des difficultés temporaires » et qu'il faut aider, sans doute « charitablement »... Sur les différents points évoqués, on se trouve donc face à une confrontation qui promet un automne, voire un hiver social « chaud ». Mais ce n'est pas tout, car il existe encore bien d'autres points de divergence entre les interlocuteurs sociaux.

D'autres sujets qui fâchent

Les revendications patronales portent aussi, très logiquement, sur une nouvelle réduction de charges sociales, condition *sine qua non* pour la création d'emplois. Or, dans la conjoncture actuelle, cette problématique est d'autant plus épineuse que les finances publiques n'offrent guère de marge de manœuvre et qu'un financement alternatif via la TVA est tout sauf équitable, alors que s'imposerait plutôt une cotisation sociale généralisée. Autre sujet de discorde : l'avantage fiscal que constituent les intérêts notionnels qui auraient déjà coûté quelque 2 milliards d'euros aux finances publiques, sans que l'on ait débouché sur des créations d'emplois un tant soit peu significatives. En fait, la loi ne prévoit rien quant au lien entre octroi des intérêts notionnels et création d'emplois, ce que les organisations syndicales ont de plus en plus de mal à admettre. Enfin, au vu des augmentations sala-

riaux octroyées à certains managers de grandes entreprises et des « parachutes dorés » offerts à d'autres, les travailleurs s'estiment en droit de revendiquer leur part en contrepartie des efforts de productivité et de flexibilité consentis ces dernières années. D'ailleurs, même les petits actionnaires sont mécontents, comme en témoignent les propos entendus lors de la récente assemblée générale de Fortis. Ajoutons encore à cela les questions de la présence syndicale dans les PME, l'harmonisation des statuts ouvriers-employés, le montant du relèvement du salaire minimum et d'autres encore. Jusqu'à présent, la nouvelle ministre de l'Emploi préfère sagement renvoyer toutes ces pommes de discorde à la négociation de fin d'année entre patronat et syndicats pour aboutir éventuellement à un nouvel accord interprofessionnel.

L'échange reste inégal

Cette première offensive patronale n'est pas innocente : il s'agit de préparer les esprits à accepter l'inéluctable modération salariale et sociale si l'on veut éviter une détérioration accrue de la compétitivité des entreprises. Ce faisant, le patronat semble perdre de vue que la baisse de pouvoir d'achat qui pourrait en résulter réduira immanquablement le niveau de la consommation intérieure. Au fond, le banc patronal revient, sans doute avec plus de force qu'auparavant, sur cet échange inégal prôné et mis en œuvre déjà depuis longtemps dans les discussions avec les interlocuteurs syndicaux : austérité salariale (bien encadrée) contre maintien ou création d'emplois (bien incertaine). ■

30 avril 2008

La relance de la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise

BENJAMIN DENIS

L'actualité belge de l'hiver 2007-2008 a notamment été marquée par le dossier des quotas de CO₂ liés à la relance de la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise. Tout d'abord, cette affaire¹ souligne la difficulté de concilier politique d'emploi et réduction des émissions de gaz à effet de serre dans un contexte socioéconomique où l'industrie lourde occupe toujours une place prépondérante. Ensuite, elle révèle le caractère asymétrique de la relation de pouvoir qui relie les élites politiques locales et nationales aux dirigeants des firmes multinationales. Enfin, le contexte de planétarisation de l'économie n'est sans doute guère propice à une action volontariste et cohérente de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Du déclin à la fermeture

La sidérurgie a longtemps nourri la prospérité de régions comme la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Ruhr, la Wallonie ou encore le nord-est de l'Angleterre et fut assurément une des activités emblématiques de la révolution industrielle. Au terme des Trente Glorieuses, en 1975, plus de 60 000 personnes travaillaient dans ce secteur en Belgique. En Wallonie, 56 000 travailleurs étaient employés dans la sidérurgie en 1955, dont 26 700 dans le bassin liégeois.

Le déclin de cette activité industrielle centrale, jadis considérée comme une éternelle pourvoyeuse de richesses et de progrès social, fut pour le moins rapide. Au milieu des années nonante, la Belgique ne comptait plus que 23 000 sidérurgistes. La diminution enregistrée en vingt ans a ainsi correspondu à une division par trois. Entreprise pivot de la sidérurgie wallonne,

Cockerill-Sambre n'employait plus en 2002 que 6 700 personnes. Du fait de la restructuration du tissu industriel européen et de l'augmentation de la productivité induite par l'évolution technique, la désindustrialisation a frappé très durement le secteur de la sidérurgie au cours des décennies septante, quatre-vingt et nonante, reléguant une activité fer de lance au statut de reliquat d'un héritage en voie de disparition.

Les fusions qu'a connues la sidérurgie mondiale, à la charnière des XX^e et XXI^e siècles, ont encore accentué ce phénomène. Désormais, la géographie de l'agir industriel déborde largement les frontières d'un pays ou même d'un continent. La stratégie des opérateurs industriels consiste à demeurer compétitifs sur le marché mondial. En 2003, le groupe Arcelor, groupe multinational issu des multiples fusions intervenues dans le secteur de l'acier, a décidé de redéfinir sa politique industrielle et, selon les termes du communiqué de presse publié au terme de son conseil d'administration du 24 janvier 2003 : « [...] il a donc demandé à la direction générale de préparer toutes les mesures nécessaires en vue de la concentration des investissements futurs sur les sites les plus compétitifs afin de garantir la position du groupe dans son ensemble. Il en résulterait que les investissements importants de réfection des hauts-fourneaux dits "continentaux" ne seraient pas réalisés². »

Compte tenu de l'état de la conjoncture sur le marché mondial de l'acier, les dirigeants du groupe Arcelor ont estimé nécessaire de privilégier les sites « maritimes » réputés plus rentables.

Les sites de production continentaux, dont ceux de Liège, furent donc condamnés à une extinction progressive, étalée de 2005 à 2009. L'impact social de cette décision était important puisque, selon les estimations syndicales, elle allait provoquer la disparition de près de 9 500 emplois directs et indirects. En dépit d'une im-

1 L'auteur de ce texte a publié une analyse plus complète de cette affaire dans la revue en ligne *Fédéralisme Régionalisme*, Vol. 7, n° 2, 2007, <<http://popups.ulg.ac.be/federalisme/document.php?id=571>>.

2 Communiqué de presse d'Arcelor, cité dans : Capron M., « La sidérurgie en Wallonie entre Usinor, Duferco et Arcelor », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, nos 1786-1787, 2003.

portante mobilisation syndicale et politique, la décision d'Arcelor semblait irrévocable puisque le haut-fourneau de Seraing a produit sa dernière coulée en avril 2005 alors que l'arrêt de celui d'Ougrée était annoncé pour 2009 (le temps de concrétiser les investissements maritimes appelés à compenser les pertes de production liées à la fin de la phase à chaud continentale). Nombreux furent ceux qui virent dans cette décision le terme d'une activité industrielle de plus en terres liégeoises.

La relance

Alors que, dans les discours politiques et le plan Marshall, la promotion des « pôles de compétitivité » avait supplanté la défense des bassins industriels, ArcelorMittal, entité issue du rachat d'Arcelor par Mittal Steel, a annoncé en octobre 2007 la relance du HF6 de Seraing et le maintien en activité du HFB d'Ougrée. La demande mondiale sur le marché de l'acier ayant grimpé significativement, les capacités de production du groupe apparaissent aujourd'hui insuffisantes. L'outil de production condamné à la fermeture en 2003 a été ressuscité en 2007 par les grâces de la croissance de la demande mondiale d'acier.

Derrière la reprise de cette activité industrielle emblématique, ce sont, semble-t-il, plusieurs milliers de personnes qui pourront retrouver un emploi, du moins provisoirement. Dans une région marquée par un taux de chômage de 19,1 %, l'annonce de la renaissance du chaud a estompé quelque peu le souvenir des 30 000 emplois perdus dans la sidérurgie liégeoise depuis les années septante.

Quotas de CO₂ et gaz à effet de serre

Un obstacle de taille se présentait toutefois sur cette voie du renouveau. La relance du chaud s'accompagne d'un surcroît d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans un contexte où les autorités publiques sont tenues de maîtriser cel-

les-ci en vertu des engagements internationaux et européens. Le cadre européen de lutte contre le réchauffement mis sur pied pour permettre à l'UE d'atteindre ses objectifs de Kyoto prévoit notamment un « système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre ». Le système européen d'échange de quotas d'émission repose sur une logique d'inspiration plutôt libérale encadrée par une procédure de contrôle qui a connu quelques ratés. Si ce système a été préféré aux instruments fiscaux — comme la taxe carbone, projet qui a fait l'objet d'un lobbying aussi intensif qu'hostile de la part des entreprises européennes —, c'est notamment en raison du fait que l'échange transfrontalier de quotas permettait de faire baisser significativement le coût global de la lutte contre le réchauffement et donc d'en atténuer l'impact économique³.

L'idée générique, qui sous-tend le dispositif d'échange de quotas, est que les entreprises européennes qui relèvent des secteurs qui tombent dans le champ d'application de la directive européenne (production et transformation d'énergie fossile, sidérurgie, ciment, céramiques, verre, papier et pâte à papier) auront un incitant économique à réduire leurs émissions dès lors que celles-ci se verront attribuer une valeur marchande⁴. Plus une industrie réduira ses émissions, plus elle pourra espérer récupérer un montant dépassant les investissements consentis pour réaliser ses réductions par la cession de quotas sur le marché européen. De plus, ce marché des quotas permet une meilleure allocation des moyens consacrés au financement de la baisse des émissions puisque les investissements tendront à se focaliser sur les options d'abattement les plus rentables.

3 Pour plus de détails sur la politique européenne de lutte contre les changements climatiques, voir notamment : Pallemmaerts M., « Le cadre international et européen des politiques de lutte contre les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n°s 1858-1859, 2004, p. 42-56.

4 Cros C., Gastaldo S., « Marchés de droits, expériences et perspectives pour l'effet de serre », dans Guesnerie R., *Kyoto et l'économie de l'effet de serre*, Paris, La documentation française, 2003, p. 224-226.

Du point de vue procédural, ce dispositif de marché est assorti d'un mécanisme de contrôle associant les États membres et la Commission. Les États membres ont remis à la Commission un Plan national d'allocation des quotas (PNAQ) dans lequel toutes les installations relevant des activités visées par la directive 2003/87/CE se sont vu attribuer une certaine quantité de quotas d'émissions. La Commission s'est chargée quant à elle de vérifier que les PNAQ étaient compatibles avec les engagements internationaux des États membres en termes de réduction des émissions de GES. Au cours de la période probatoire, inaugurée en 2005 et qui se termine fin 2007, le système n'a pas pu démontrer l'efficacité qu'on lui prête, notamment parce que les États membres ont eu la main leste dans l'attribution des quotas, faisant ainsi plonger le prix de la tonne de carbone et sapant par conséquent le caractère incitatif du dispositif. Pour la période d'engagement 2008-2012, la Commission a scrupuleusement examiné chaque PNAQ de manière à garantir l'impact du « système d'échange de quotas d'émission » sur l'évolution des émissions de GES des pays membres de l'UE.

À la suite de la décision d'ArcelorMittal de relancer la phase à chaud liégeoise, la Région wallonne a voulu remettre en cause le plan d'allocation pour la période 2008-2012 que le gouvernement fédéral belge est tenu de respecter en vertu de la directive 2003/87/CE qui institue le système européen d'échange de quotas⁵. La relance du HF6 et le maintien en activité du HFB de Ougrée impliquent 4,5 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires par an et, selon la Région wallonne, la décision d'ArcelorMittal d'atteindre un volume de production équivalent à 3,17 millions de tonnes d'acier en 2010 dans ses installations liégeoises, nécessite une allocation supplémen-

taire de quotas pour la période 2008-2012 de plus de 20 millions de tonnes. La Région wallonne dispose d'une réserve de 1,375 million de tonnes qu'elle destine aux « nouveaux entrants » éventuels, mais elle ne suffit assurément pas à absorber les émissions induites par la relance de la phase à chaud liégeoise.

Les exigences d'ArcelorMittal et les réactions politiques

Comme les émissions du HF6 et du HFB s'ajouteront aux émissions prévues par le plan wallon, elles devront donc être compensées par l'achat de quotas d'émission ailleurs en Europe. La solution paraît simple : ArcelorMittal pouvait acquérir les quotas manquants sur le marché européen. La multinationale de la sidérurgie refusait cependant d'assumer le coût de cette opération. La possibilité de déroger à cette obligation était même une des conditions posées à la relance de la phase à chaud, comme l'illustre notamment cette déclaration de Michel Wurth : « Tout ceci est conditionné à l'octroi des quotas de CO₂ par le gouvernement wallon, conformément à ce qu'il nous avait promis⁶. » En d'autres mots, si la Wallonie voulait la relance du chaud à Liège et les emplois qui l'accompagnent, elle devait fournir à ArcelorMittal des quotas d'émission dont elle ne disposait pourtant pas.

La stratégie déployée par le gouvernement wallon semble avoir consisté dans un premier temps à se tourner vers la Commission pour obtenir une dérogation aux obligations qui entourent le système européen d'échange de quotas. La Commission européenne a très tôt signifié sa réprobation par rapport à la volonté de la Région wallonne de déroger au PNAQ belge. Signalons d'ailleurs que le PNAQ belge avait initialement été jugé insuffisant par la Commission européenne et que la Belgique a dû adopter des

5 L'article 9 de la directive 2003/87/CE établissant un système européen d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre impose en effet aux États membres la remise d'un plan précisant la quantité totale de quotas qu'il compte allouer ainsi que la manière dont il procédera à cette attribution.

6 *Le Soir*, 10 octobre 2007. Voir également l'interview accordée par Lakshmi Mittal au journal *L'Echo* du 5 décembre 2007.

mesures supplémentaires pour demeurer en mesure d'atteindre les objectifs que le protocole de Kyoto prévoit pour 2012.

Dans un second temps, le dossier a été confié au gouvernement fédéral et, dans le cadre d'un accord conclu avec les Régions qui est intervenu le 1^{er} février 2008, une solution technique a été trouvée. Selon la notification du Comité de concertation publiée par les services du Premier ministre, l'accord organisera une répartition ternaire des émissions générées par la relance des hauts-fourneaux liégeois. ArcelorMittal procédera à l'acquisition de 1,4 million de tonnes de CO₂. L'État fédéral supportera une partie de l'effort à concurrence de 600 000 tonnes de CO₂ par an. Enfin, la Région wallonne prendra à sa charge 2 millions de tonnes. Dans cette enveloppe, 300 000 tonnes proviennent d'une réallocation interne et 1,7 million d'une opération de spéculation pour laquelle l'Etat fédéral s'est porté garant.

Dans la foulée de cet accord, le HF6 de Seraing a été rallumé. Au son de la chanson de Johnny Halliday « Allumer le feu », le ministre wallon de l'Économie, Jean-Claude Marcourt a inauguré le 27 février la nouvelle vie d'une installation qui n'a pas tardé à cracher sa première coulée. L'enthousiasme unanime qui a suivi cette relance a occulté quelques questions pourtant essentielles⁷. Quid de la pérennité des emplois créés? L'avenir des installations liégeoises semble en effet dépendre de l'évolution de la conjoncture du marché mondial et surtout de celle de la stratégie industrielle d'un groupe qui définit ses choix en fonction des exigences de rentabilité dictées par les actionnaires. Quid de l'impact sur la stratégie wallonne et belge de lutte contre le réchauffe-

ment climatique? Le gouvernement belge va-t-il recourir massivement aux mécanismes de flexibilité pour éviter la délocalisation des activités industrielles les plus polluantes? Allons-nous planter des arbres au Brésil ou construire des barrages en Inde pour que la multinationale de l'acier puisse produire en Wallonie, le temps que dure un redressement de conjoncture? L'argent dépensé par les pouvoirs publics ne pouvait-il pas être utilisé à d'autres fins? L'accord intervenu n'organise-t-il pas une forme de subventionnement? La stratégie d'ArcelorMittal n'inaugure-t-elle pas une offensive contre les réglementations jugées attentatoires à la rentabilité des firmes multinationales? Quelles que soient les réponses que l'on donne à ces questions, ce dossier révèle que la « grande transformation » que nécessite la question des changements climatiques ne s'ouvrira pas de l'harmonie spontanée des intérêts, mais qu'elle se construira dans la chaleur des rapports de force et des oppositions d'intérêts. ■

Un voyage initiatique (chez les Chtis)

THÉO HACHEZ

Avec son nombre d'entrées record, *Bienvenue chez les Chtis* fait figure de phénomène. Est-ce une France fatiguée d'elle-même et de ses illusions de grandeur que le film divertit? Que signifie une telle célébration de la différence dans un pays qui dispose depuis peu d'un ministre ayant autorité tout à la fois sur l'immigration et l'identité nationale? Doit-on y voir le retour de ce qu'a refoulé une tradition jacobine éradicatrice des langues régionales au bénéfice exclusif d'un français aseptisé? Les réponses sont moins simples du moment que le prétexte d'un succès populaire n'autorise pas de plein droit les commentaires les plus simplistes.

À défaut de mépris, le succès des *Chtis* est souvent victime d'une méprise. On a trop vite fait d'inscrire ce film de proximité dans un scénario footballistique, celui du club de division infé-

7 Le 27 janvier, la radio La Première a organisé son émission d'information matinale depuis les installations de Seraing. Parmi les invités figuraient : Jean-Claude Marcourt (ministre wallon de l'Économie et de l'Emploi, PS), Alain Mathot (député fédéral PS et bourgmestre de Seraing), Francis Degée (directeur du chaud à Liège), Jordan Atanasov (secrétaire de la CSC Métal à Liège), Francis Gomez (président de la FGTB Métal à Liège), Michel Wurth (membre de la direction générale d'Arcelor Mittal) et Robert Bortoloti (contremaître).

rieure (sorte de Petit Poucet ou de David) ayant réussi à se hisser dans la cour des grands. Or derrière les *Chtis* se profilent la grosse artillerie de la production française et les bazookas d'une promotion d'enfer. Surprise ou paradoxe : rien ne relève de l'amateurisme ou même de l'artisanat bon marché.

Comme souvent depuis Adam, tout commence par une faute. Pour être muté plus près de la côte d'Azur, un cadre intermédiaire de la Poste se fait passer pour un handicapé. La supercherie de l'habitant du Midi est découverte et punie : le petit malin ira exercer ses talents à Bergues (prononcez beurk!). Mais là, double bonne surprise, après une arrivée mouvementée : les nordistes s'avèrent très sympathiques (ce qui fait oublier la rigueur très exagérée du climat) et l'épouse égocentrique, restée à Salon de Provence, surestime la peine du héros. Une sollicitude qui ressoude le couple. D'où la panique lorsque la dame imbibée de clichés sur le Nord se décide à faire le voyage. Et le héros, incapable de la démentir, doit alors se plier à la mise en scène orchestrée par ses amis chtis pour sa femme : avec un sens de l'autodérision qui leur est propre, ils improvisent dans un coron désaffecté un musée vivant des misères supposées locales (délabrement urbain, chômage, alcoolisme, violence domestique). Une sorte de village Potemkine à l'envers.

La France qui guigne

À première vue, le jeu des identités se résout dans une opposition où le Sud figure une récompense et le Nord une punition. C'est la différence qui révèle l'identité. Le film n'est donc pas régionaliste à la Pagnol : il ne traite pas de l'universel émergeant dans le local. Deux pièges nous sont épargnés : celui de la condescendance (Paris *versus* Province) et celui de la symétrie exotique (Province *versus* Province) comme dans la *Cuisine au beurre*, film des années cinquante où un Bourvil normand donnait la réplique à un Fernandel plus marseillais que jamais. Le personnage focal, joué par Kad Merad, ne se présente

pas comme un méridional, mais plutôt comme une sorte de degré zéro sur l'échelle linguistique et culturelle du particularisme : un nomade lambda de la République. Sa seule caractéristique avouée est cette préférence résidentielle que l'on suppose universelle : le Sud, avec la Méditerranée comme absolu. L'attrance est telle qu'elle justifie une compétition où tous les coups semblent permis. Elle définit une France qui gagne, ou plutôt qui guigne, tout engagée qu'elle est dans le marché des situations et des discriminations positives. Toute ? Non ! Au Nord, on a la paix, puisqu'on se sait perdu d'avance dans la compétition géographique.

La relégation structurale du Nord-Pas-de-Calais, région que désigne le film, est compensée positivement par ses usages linguistiques comiques, la qualité de ses rapports sociaux, son sens de la fête, la bière, etc. C'est une version modérée de l'identité chtie qui est validée au détriment de sa déclinaison extrême stigmatisée par l'alcoolisme, la mine et cette mère abusive (Line Renaud!) qui doit s'amender pour permettre un happy end sentimental. Comme l'indique *a contrario* l'espace de Bokrijk de la misère destiné à duper la femme du héros, ces tares du Nord ne relèvent plus aujourd'hui que de la caricature.

Le Nord un peu perdu

Est-ce aussi pour s'épargner des clichés sévères ? Toujours est-il que *Bienvenue chez les Chtis* remodèle l'histoire et la géographie du Nord. Bergues est en effet une gentille bourgade située à dix kilomètres au sud de Dunkerque, dans ce petit bout reculé de la Flandre française que l'on appelait autrefois flamingante² ou maritime. Faute d'en avoir été, la ville ne porte aucun stigmate d'une industrialisation précoce qui a pourtant sévi partout ailleurs dans la région.

1 Elle seule fait un usage exclusif du patois, y compris dans les circonstances graves. Dans sa bouche, ce n'est pas une langue pour rire.

2 C'est-à-dire là où l'usage patoisant du flamand a le mieux résisté après l'annexion française au milieu du XVI^e siècle.

Peu représentatif, le choix de Bergues comme épice de la comédie se paie aussi au prix d'un contresens géolinguistique qui épouse bien cette volonté de traiter par le silence (ou la caricature) la page noire de la houille et de la sidérurgie. De même, la Poste, comme milieu professionnel territorialement indifférencié, neutralise pour ainsi dire la composante laborieuse locale.

Tout concourt donc à gommer une mémoire et une actualité ouvrière dont sont pourtant imprégnés les personnages, leurs valeurs et leur parler. L'identité promue par le film ne relève donc pas seulement d'une mystification classique, celle des centres-villes propres, de leurs piétons repavés à l'ancienne et jalonnés de boutiques de luxe au bout desquels trône un beffroi astiqué (même le carillon est revisité par son usage postmoderne : la déclaration d'amour). Ici la muséification de l'espace public écrase sélectivement un passé industriel qui a forgé la région et ses habitants et place en porte-à-faux le patois picard pourtant exposé en étendard du local, alors qu'il n'y est topologiquement qu'une pièce rapportée en regard du flamand plus autochtone par droit d'aïnesse.

Gauloiseries

Le stéréotype (« les Chtis sont chaleureux ») cache plus qu'une inversion manifeste de la climatologie. Avec un Sud en premier prix d'une promotion sociale individuelle et un Nord qui représente cette fameuse fraternité qu'a imprudemment promise une République incapable d'assurer l'égalité, la géographie de Dany Boon ne se contente pas de redessiner la périphérie de l'identité nationale. En posant les Chtis en irréductibles résistants aux classements, elle les situe dans une échelle de l'essence : ce sont eux aujourd'hui les vrais Gaulois, à l'instar des Bretons « modérés » du petit village d'Astérix. On en déduit que seules les identités régionales (particulières voire exotiques mais ouvertes à tous) créent la densité et la proximité sociale nécessaires à l'expression authentique de la

Nation. De ce milieu propice surgit la France éternelle des braves gens, simples et pas bégueules, chaleureux, toujours prêts à la plaisanterie et à la fête, tant ils sont dégagés de toute prétention. La menace qui pèse sur cette France de la bonne franquette, ce qui la distend, c'est la méritocratie, avec sa grande course aux places et ses tricheries éventuelles : le Marché.

Du coup, le sens de la différence, telle qu'appréciée par le personnage focal, s'inverse : elle n'est plus une tare, mais un ressort initiatique. Voilà pourquoi le spectateur rit sans arrière-pensées malsaines. Dans la polarisation enchantée des Chtis, le patois est un jeu linguistique principalement destiné à sceller une connivence égalitaire et fraternelle. Ces valeurs trouvent aussi leur transposition individuelle. Le voyage vers le Nord qu'entame notre directeur des Postes est un parcours intérieur qui le mène au bout de lui-même. L'itinéraire culturel est aussi psychologique : le sens de la fête, le patois, l'amitié, c'est au fond de lui que le héros les redécouvre. Et l'équilibre du couple retrouvé vient confirmer la recette du bonheur à la chti.

La France des tranchées

Les rires des parterres bondés sont certes acquis au prix d'une double amnésie flamande et ouvrière. Une grande fatigue y donne droit, comme le désir d'en sortir. Mais le succès massif se fonde sur une idéologie qui n'a rien d'orthodoxe, même si Astérix³ et ses amis nous y avaient préparés. Le schéma des *Chtis* se pose en alternative des dogmes républicains, dans la mesure où l'essence nationale n'est finalement accessible que par l'affirmation et la reconnaissance d'une de ses déclinaisons communautaires. Au-delà de cet intermédiaire, les deux modèles divergent : Goscinny se chargeait ironiquement de

³ Le monde d'Astérix auquel on se réfère ici est celui des premiers albums dont les scénarios étaient conçus par René Goscinny : le reste de la production dessinée et cinématographique n'est qu'une vague décoction de cet univers original.

dégonfler la baudruche nationale en exagérant son exaltation, alors que Dany Boon fait du repli communautaire fœtal un repoussoir.

L'identité valorisée ici ne procède pourtant d'aucune des versions officielles de la nation : ni celle de l'adoption exclusive d'un modèle commun indistinct (par exemple la langue officielle), fût-il prestigieux ou même révééré comme universel, ni celle du nivellement par la soustraction symbolique du particularisme (l'accent ou le vocabulaire régional raillé). Chez Astérix, comme dans *La grande vadrouille*, c'est la résistance face à l'ennemi extérieur qui se charge de resserrer le tissu national. Chez les *Ch'tis*, comme on l'a vu, l'ennemi est d'abord intérieur, c'est la tension du marché méritocratique (*Vanitas vanitatum*). En face, la différence ch'ti fonde une authenticité de la communauté vue comme antidote conviviale à la dissension. Antilibérale d'une façon sans doute démagogique, cette disposition d'esprit n'est évidemment tenable qu'au terme de deux siècles de centralisme politique et linguistique, où les cultures régionales ont été folklorisées par les guides touristiques.

Plus qu'avec la Seconde Guerre mondiale, les Ch'ti(mi)s de Dany Boon renouent au fond avec leur étymologie tout droit sortie de la Première. Par la conscription, la Grande Guerre a autant participé à la formation de la nation que l'école républicaine ou l'homogénéité de l'administration. C'est ce dont témoignent les monuments aux morts : la moindre commune en est pourvue. Les tranchées ont cloué dans la même boue les positions sociales et les origines géographiques les plus diverses. Dans ce brassage, la langue commune a gagné du terrain populaire, y compris dans sa capacité d'innovation. En même temps, la différence y est perçue et désignée. C'est ainsi qu'apparaît le mot *ch'timi* pour stigmatiser les régionaux de l'étape et leur patois picard où ti = toi, mi = moi, le « ch » revenant à une impression dominante de chuintement due à ce que certains « k » latins qui évoluent en « s » en français donnent « ch » en normand et en picard. Autrement dit, le mot est d'abord celui des Français placés devant un exotisme linguistique

nommé assez plaisamment pour qu'une partie (celle du Nord-Pas-de-Calais) des intéressés ainsi désignés la reprennent à leur compte. Dans les mots des autres, la différence se construit comme une reconnaissance.

L'euphorie des vingt et quelques millions de Français qui auront vu le film ne tient donc pas du miracle. Cette histoire simple fait entrevoir une sorte de paradis des identités où la différence qui cause le rire porte en elle une authenticité partagée ; où la communauté nationale sert d'abri à une compétition sociale effrénée et offre ce que les universaux ronflants de la République promettent et ne tiennent pas. Dans un monde mondialisé, ce schéma est aisément transposable au-delà de l'Hexagone, si bien que des adaptations étrangères sont envisagées.

La décrispation culturelle des zygomatiques se traduira-t-elle sur le plan politique ? Soyons prudents. Ceux qui avaient glosé sur l'équipe championne du monde de 1998 et sur son caractère bigarré avaient dû déchanter quatre ans plus tard avec le passage de Le Pen au second tour de la présidentielle. Reste en effet que ce produit formaté porte des valeurs plutôt de gauche qui ne sont théoriquement pas celles des producteurs (grandes chaînes de télé, Jérôme Seydoux, etc.). Au prix d'une mémoire sélective, il y a donc une France qui gagne (beaucoup) sans juger bon de valoriser celle qui guigne et se lève tôt. Un paradoxe démagogique payant. ■

Municipales en France Première épreuve de la sarkozie

ERWAN LECŒUR

Moins d'un an après la victoire de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de mai 2007 et de l'UMP aux législatives qui suivirent, les élections municipales (et cantonales) de mars dernier ont donné une nette victoire au Parti socialiste, comme dans un mouvement de balancier. Plus que des élections, Nicolas Sarkozy a semblé

avoir perdu la confiance d'une frange de l'opinion et celle d'élus et responsables politiques de son camp. D'un autre côté, maintenant que le scrutin a eu lieu, le président a devant lui une nouvelle période de quatre années sans élection à haut risque.

Sarkozy : candidat enthousiasmant,
président handicapant

Les élections municipales de mars 2008 étaient pour une bonne part attendues comme le premier grand test électoral de la sarkozie triomphante de l'année 2007, après une présidentielle et des législatives qui avaient battu des records, en termes de médiatisation, de rebondissements people, de promesses et de « feuilletonisation » de la vie politique. Dès 2005, le ministre de l'Intérieur Sarkozy avait pris soin de s'assurer le soutien absolu du parti créé par Jacques Chirac (l'UMP, qui se décline autant comme l'Union du mouvement populaire que comme Union de la majorité présidentielle), et le candidat Sarkozy avait ensuite abordé l'élection avec un capital médiatique très positif et des troupes resserrées et ferventes. C'est tout l'inverse qui s'est produit, à l'approche des élections municipales et cantonales.

La descente dans les sondages avait commencé bien avant les municipales. Une présidence très vite jugée trop « bling-bling » (yachts de luxe, montres et lunettes de marque...), ne correspondant pas à la fonction, doublée de réformes et d'annonces déconcertantes pour l'électorat de droite lui-même... Les sondages sont venus apporter la tendance, semaine après semaine : la gauche — et le Parti socialiste — progressait dans les intentions de vote, sans apparaître porteuse d'une réelle opposition, mais bénéficiant de la mobilisation de ses soutiens et de la démobilisation du camp adverse. Tant et si bien qu'au début de l'année 2008, le sauveur de la droite était ainsi devenu un « problème » pour de nombreux édiles UMP dans les villes et pour beaucoup de candidats, qui faisaient disparaître le sigle de l'UMP de leur affiche de campagne.

Un enjeu dangereux, pour la droite

Fallait-il « nationaliser » l'enjeu des municipales ? La droite pouvait penser qu'elle avait tout à y gagner. C'était même une des promesses du candidat Sarkozy à ses cadres avant la présidentielle : gagner, pour reprendre ensuite à la gauche les quelques villes perdues en 2001. Fin 2007 et jusqu'au tout début de 2008, Nicolas Sarkozy annonçait à plusieurs reprises qu'il serait présent « sur le terrain » des municipales. L'élection serait donc aussi un test national pour le gouvernement et la politique du président.

Quelques semaines plus tard, lorsque la confiance marque le pas — les médias parlent beaucoup du mariage présidentiel et de la baisse du pouvoir d'achat —, les parlementaires UMP renâclent à certaines réformes qui vont les mettre en difficulté sur le terrain (fermetures de tribunaux, de maternités...), les dirigeants de droite font le gros dos et les élus s'inquiètent... Début 2008, la cote du président baisse encore, tandis que celle de son Premier ministre remonte. Les services de communication révisent leurs stratégies et la nouvelle consigne passe : l'élection présidentielle de 2007 a donné une majorité claire au pays ; pas question de la remettre en question dans les urnes municipales ! La droite veut maintenant un scrutin strictement local, et le président gardera ses distances... Mais à Neuilly, la droite se déchire à la veille du scrutin et entraîne des proches du président dans une pantalonnade électorale dans la ville dont Nicolas Sarkozy fut le maire (depuis 1983, à vingt-huit ans). L'effet est désastreux sur l'opinion, à quelques jours du scrutin. Et la gauche enfonce le clou ; elle appelle à faire de l'élection un test grandeur nature pour le gouvernement et le président.

La gauche s'impose au local

Après la présidentielle, l'élection municipale est traditionnellement la plus suivie par les électeurs de France. La proximité et la personnalité

du maire, la connaissance des enjeux locaux, l'importance conférée à sa ville (ou son village) seraient en quelque sorte proportionnelles au nombre de communes : la France détient un record, avec 36 000 clochers, et autant de conseils municipaux à élire.

Au premier comme au second tour (8 et 16 mars), la mobilisation des électeurs donne une large majorité à la gauche et on relève une abstention qui touche clairement la droite dans de nombreuses villes. Le rapport de forces s'établit autour de 47 %, contre 40 %. Dans plusieurs grandes villes tenues par le PS, la « prime au sortant » est de mise : Paris reste confortablement à gauche, Lille aussi, comme Nantes et Lyon, où la droite est battue dès le premier tour... Dans les villes moyennes, le PS fait des percées historiques (Amiens, Reims) et assure quelques victoires à ses partenaires de gauche (PCF ou Verts). La droite conserve (et gagne parfois) un bon nombre de villes moyennes et petites (où se maintiennent de multiples candidats « divers droites »), mais aussi Bordeaux (avec le rescapé Alain Juppé, démissionné du gouvernement en juin) et Marseille (qui a failli basculer à gauche).

Le scrutin était aussi l'occasion de renouveler la moitié des conseils généraux (départements), dont une dizaine a basculé à gauche, donnant ici aussi une large majorité au PS. Quatre ans après le raz-de-marée dans les régions (en 2004, 20 régions sur 22 ont été emportées par le PS), les villes et les départements suivaient le mouvement.

Dès le soir du premier tour, les dirigeants UMP avaient beau répéter qu'il s'agissait d'un vote local, la défaite était patente et sonnait comme un désaveu. On ne vit pas le président ; c'est le Premier ministre François Fillon qui venait donner la consigne : « Ce n'est pas un vote sanction, mais au contraire une impatience de réformes que les Français ont exprimée »... Et de prévenir : la politique du gouvernement ne changera pas d'un pouce, elle s'amplifiera plutôt. Étrange morale de l'histoire... Et l'on se prend à se demander quel aurait pu être le message des Français si la droite avait gagné ces élections ?

Vote en balancier,
dans une France bipolaire

La gauche s'impose donc désormais partout au local (régions, départements et villes importantes), quand la droite tient les manettes du national (Parlement, gouvernement). La France se vit comme un pays divisé ; entre droite et gauche, mais aussi entre différents lieux de pouvoir, national et local — auxquels sont attribuées des majorités et des fonctions différentes ; une sorte d'équilibre nouveau des pouvoirs, par territoire. Ce vote alternatif, de l'un à l'autre camp à chaque élection a aussi pour effet paradoxal — pour le moment — de conforter les deux pôles majoritaires (PS et UMP). Et, au fil des scrutins, apparaît une sorte de bipolarisation en mouvement de balancier, qui rythme la vie politique du pays et ne laisse que peu de place, au passage, pour les « petits » partis : Modem, FN, Verts, ou PCF, à l'ombre des deux blocs (PS et UMP).

La maigre récolte du Modem est une des surprises de ce scrutin, tant les sondages y voyaient une force politique en émergence. Le très bon score de François Bayrou à la présidentielle (18 %) et l'afflux de militants consécutif lui faisaient miroiter quelques conquêtes pour son nouveau parti centriste. Mais la stratégie d'alliances au cas par cas (avec le PS ou l'UMP) selon les villes a brouillé le message d'autonomie qui avait fait la force du candidat en 2007. Pris entre les deux blocs opposés, François Bayrou a lui-même échoué à prendre la ville de Pau et se retrouve plus isolé encore après cet échec.

Du côté écologiste, il fallait revenir dans le jeu, après l'échec à la présidentielle (1,57 % pour Dominique Voynet). Les bons scores obtenus aux municipales de 2001 aux côtés du PS (à l'époque de la « majorité plurielle ») avaient permis l'accession de nombreux écologistes à des postes de responsabilité. La cuvée 2008 est en demi-teinte : plus présents (et mieux préparés au plan national), ils gagnent des élus en union avec le PS au premier tour ; seuls, ils perdent souvent des points et des élus (dépassant par-

fois 10 %, mais sans alliance ensuite). Bien que dotés d'un bon bilan, les élus verts ont subi la reprise de ces succès par les élus PS, comme à Paris. Quant au succès de Voynet à Montreuil, il tient surtout à la sociologie « bobo » de la ville et au fait d'avoir affronté en duel au second tour un maire communiste un peu usé...

Longtemps première force de la gauche, tombé à 1,5 % aux dernières présidentielles, le PCF reste une force municipale, en sursis. Bien qu'il ait réussi à conserver quasiment tous ses bastions historiques, voire à conquérir une ou deux villes moyennes, le Parti communiste a subi quelques revers (Calais, Montreuil...) et les appétits d'un PS conquérant, qui lui a disputé plusieurs villes et subtilisé un département important de la « banlieue rouge » (la Seine-Saint-Denis). Le « municipalisme » communiste a globalement résisté, sans convaincre que le PCF pouvait enrayer son déclin général, engagé depuis quelques années.

De l'autre côté de l'échiquier, l'extrême droite n'a pas relevé la tête. Peu engagé dans la bataille municipale, touché par des problèmes financiers et une désaffection militante et électorale, le Front national n'a pas pu effacer son échec de 2007 et la perte de nombreux électeurs partis voter UMP à la présidentielle (un score à 10 %) et encore plus aux législatives (moins de 5 %). Dettes et parfum de fin de règne flottent chez les Le Pen, pendant que Marine échouait à créer la surprise dans la ville minière d'Hénin-Beaumont, où elle espérait passer devant le PS local. Le chef et sa fille doivent maintenant faire face à des remous internes et préparent déjà les européennes.

Pour tous ces partis, d'autres rendez-vous, plus porteurs, sont à venir : les européennes de 2009, surtout (notamment pour les Verts, le Modem et le FN, chacun dans sa partition), ou les régionales, l'année suivante. L'occasion de se refaire une santé, dans des scrutins qui ne sont pas jugés vraiment primordiaux par les deux grands partis (PS et UMP).

Passé l'épreuve, remonter dans l'opinion

Si cette élection municipale était le premier test post-présidentielle, il est aussi le dernier avant longtemps... Ni les européennes ni les régionales ne seront à aussi haut risque pour le gouvernement. C'est donc un exécutif libéré en partie de la contrainte électorale — et de la pression des élus locaux — qui engage la séquence suivante : 2008-2012, jusqu'à la prochaine présidentielle.

Plus encore qu'à un changement de « style » présidentiel, c'est surtout à une modification de la communication gouvernementale qu'il faut s'attendre ; la nomination d'un « très proche » à la tête du service d'information du gouvernement (Thierry Saussez, surnommé le « Séguéla de droite ») annonce d'ailleurs la reprise en main d'un gouvernement jugé parfois trop « brouillon » dans son expression.

Le pouvoir sarkoziste a passé l'épreuve du feu des premières élections du mandat. Dès le lendemain des municipales, le ton a été donné par le président, qui a nommé quelques très proches au gouvernement. Les municipales passées, fini l'ouverture ! Nicolas Sarkozy a encaissé l'échec, il resserre les rangs, prépare ses réformes et planifie sa communication pour espérer remonter dans l'opinion. Pour celui qui est devenu, selon les sondeurs (en avril 2008), le moins apprécié des présidents de la V^e République, il est plus que temps de rebondir. ■

Italie : « Bella e impossibile »

FRANCO CHITTOLINA

On pourrait dire de l'Italie, comme de la personne aimée dans la chanson de Gianna Nannini, qu'elle est « bella e impossibile ». Belle pour son histoire, ses trésors de culture, ses paysages et ses gens si créatifs, comme dit la légende. Mais aussi impossible : souvent impossible à comprendre, et donc à prévoir, et difficile à raconter. Avec les élections du 13 et 14 avril, un changement s'est

amorcé dans le paysage politique de ce pays un peu spécial, le simplifiant et le rendant plus clair sans pour autant le rendre plus rassurant.

Pour essayer de comprendre ce qui s'est passé il est utile de faire quelques pas en arrière...

En 2006, une loi électorale débile imposée par le centre-droit, déclarée par son auteur même une « cochonnerie », avait conduit, contre toute attente, à une victoire de justesse du centre gauche conduit par Romano Prodi. Le résultat en fut une majorité fragile, non seulement du point de vue numérique, en particulier au Sénat, mais plus encore à cause d'un amalgame politique au sein duquel des forces très hétérogènes auraient dû gouverner ensemble : de l'extrême gauche radicale jusqu'à une droite qui louchait dès le début vers l'opposition conduite par Berlusconi. Malgré cela, Prodi était parvenu à naviguer tant bien que mal et à réaliser quelques performances surprenantes dans un tel contexte : une réduction du déficit et de la dette publique ramenant l'Italie vers les sévères paramètres de Maastricht ; et une lutte réussie contre l'évasion fiscale, après le foot autre sport national à grand succès en Italie. Autre résultat remarquable, la réforme des pensions obtenue haut la main avec le soutien des syndicats et contre les résistances de l'extrême gauche au gouvernement. Si à cela on ajoute des prises de position courageuses en politique européenne et étrangère, on peut dresser un tableau modérément positif de la vingtaine de mois de Romano Prodi à la tête de cette presque-majorité plus que composite.

Mais c'était sans compter sur une classe politique, non seulement pas belle, mais de plus impossible. Début 2008, les tensions croissant au sein d'une majorité fragile, les appels du pied de Berlusconi aux composantes de droite de cette majorité et la menace d'une réforme de la loi électorale, sous la pression d'un référendum en vue, ont provoqué la chute du gouvernement et la fin prématurée de la législature. Tout cela juste au bon moment, avec une crise financière mondiale débouchant sur une crise économique

qui commençait à faire sentir ses effets sur la vie quotidienne des gens, et plus particulièrement en Italie, avec l'aggravation de la situation à Naples, ensevelie sous les ordures, et avec les jours dramatiques vécus par Alitalia, la compagnie aérienne nationale au bord de la faillite.

C'est sur cette toile de fond, agrémentée par des interventions de plus en plus fréquentes de l'Église et du Vatican, faisant regretter aux Italiens les bons vieux temps de ce saint homme de Jean Paul II, qu'a été lancée une campagne électorale à la limite du surréel.

Compte tenu de l'expérience malheureuse du gouvernement Prodi et de la loi électorale en vigueur, Walter Veltroni, leader du Parti démocratique (PD) issu d'une rencontre préparée depuis des années entre réformistes de gauche et catholiques, prit tout le monde politique de court (peut-être Prodi aussi) en déclarant que le PD allait courir seul aux élections sans ses alliés de la gauche radicale, et cela bien qu'à cette date près de vingt points séparaient son parti de la coalition de centre droite menée par Berlusconi.

Le résultat en fut une amorce de tremblement de terre dans un paysage politique immobile depuis des décennies : Berlusconi, qui avait pour une fois perdu l'initiative, se pressa d'inventer du jour au lendemain une nouvelle force politique, le parti du Peuple de la liberté (PDL), rassemblant tout ce qui était possible à sa droite, des ex-fascistes de Fini à la propre nièce du Duce, Alessandra Mussolini, en mettant en outre en difficulté son ancien allié Casini, inquiet et soumis leader d'un centre bien-aimé des milieux de l'Église. À la suite d'après marchandages visant la garantie de sièges et d'autres cadeaux, Casini quitta Berlusconi, devenant du jour au lendemain, au moins provisoirement, son plus féroce adversaire.

Il s'ensuivit une campagne électorale dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a réservé aux Italiens quelques surprises.

En commençant par une polarisation autour du duel Veltroni-Berlusconi reléguant les autres lea-

ders dans l'ombre : un premier résultat engrangé par Veltroni, qui sans attendre la réforme de la loi électorale, avait contribué à simplifier assez radicalement la géographie italienne des partis (une trentaine dans le Parlement sortant), au point d'être accusé d'avoir lancé l'Italie vers une sorte de bipartisme inconnu de sa tradition politique. D'où la mauvaise humeur de la part de la gauche radicale, du parti du centre et des petits restes d'extrême droite qui n'avaient pas été ramassés dans la coalition de Berlusconi.

L'autre nouveauté introduite par Veltroni dans sa campagne a certainement été l'adoption d'un ton assez courtois au point d'être jugé un peu trop mou par quelques-uns de ses amis : là aussi un choix pour se démarquer d'un passé par trop litigieux et tout axé sur la démonisation de Berlusconi qui finissait par en tirer avantage, se présentant aux Italiens comme victime des méchants communistes outre, bien sûr, des « juges fous » italiens. Ces nouveautés, s'ajoutant à une compréhensible fatigue de l'électorat italien ne voyant pas le bout du tunnel de l'instabilité politique, ont produit une drôle de campagne électorale accélérant les accents du duel les tout derniers jours, avec le but de sortir de leur hésitation les nombreux indécis, prêts à nourrir le nombre croissant des abstentionnistes.

Moins grande entre les deux adversaires, la distance des programmes électoraux, où brillait par son absence toute référence à la politique européenne, sans parler de la politique étrangère, comme si l'Italie était seule au monde. Pas très éloignées non plus, les promesses en matière économique et fiscale, de moins en moins réalistes au fur et à mesure que les indicateurs économiques de l'Italie viraient, les dernières semaines, au rouge. Ce qui amenait jour après jour, dans les deux camps, une certaine frayeur à l'idée d'assumer une responsabilité de gouvernement dans une situation de crise économique difficile à gérer et avec le risque d'une instabilité politique qui aurait pu rendre de courte durée la prochaine législature.

Les perspectives

Maintenant que les résultats sont connus, on peut en avancer une première lecture et formuler quelques considérations sur les perspectives à brève échéance — difficile de prévoir le long terme dans ce pays — qui se dessinent pour la scène politique italienne.

Ce qui s'impose de toute évidence, c'est la large victoire remportée par la coalition menée par Berlusconi, qui revient ainsi au gouvernement pour la troisième fois depuis une quinzaine d'années, et la débâcle de l'extrême gauche plurielle qui n'aura pas de représentants au Parlement. Le résultat des autres partis est plus nuancé, avec une modeste avancée du Parti démocratique, fortement distancé par le parti du Peuple de la liberté de Berlusconi, et une survie du Parti du centre de Casini.

Le résultat remarquable engrangé par la coalition de Berlusconi mérite cependant une analyse plus fine : si le propre parti de Berlusconi, incluant les postfascistes, enregistre un confortable 37,5 % à la Chambre et 38,1 % au Sénat (contre respectivement 33,2 % et 33,7 % au Parti démocratique), les véritables dimensions du succès résident dans le score de la Ligue de Bossi, qui est la vraie surprise de cette victoire avec plus de 8 % au niveau national et des scores inattendus, autour des 20 %, dans les riches régions du nord du pays.

Ce qui pose une première question sur la cohésion future de la coalition, malgré la large victoire qui devrait en assurer la pérennité. Trois leaders, ou aspirants tels, doivent composer entre eux : Berlusconi qui tient les clés de la coalition et les cordons de la bourse, Fini qui aspire à lui succéder et Bossi qui a les moyens pour les tenir tous deux en échec s'ils n'acceptent pas une forme radicale de fédéralisme fiscal en faveur du Nord, une revendication contrastant avec le drapeau national cher à Fini et, inévitablement, mettant en difficulté Berlusconi chef du gouvernement d'une Italie encore unitaire.

Deuxième question : le profil fortement de droite de cette coalition, quel genre d'opposition engendrera-t-elle ? Le Parti démocratique de Veltroni s'achemine vers des longues années de contraste et de dure opposition au sein du Parlement, où il consentira probablement à un dialogue difficile sur les réformes institutionnelles, et en particulier de la loi électorale, dont l'Italie a grand besoin.

Qu'en sera-t-il de la gauche radicale expulsée du Parlement ? Ses divisions et ses attitudes maximalistes ont fatigué un pays qui veut des résultats concrets et rapides et qui n'a pas hésité à les chercher à droite auprès d'une Ligue bien implantée dans les régions du Nord et proposant des solutions simples, si pas simplistes, à des problèmes complexes comme ceux de l'immigration, de l'emploi des Italiens et de leur sécurité. La participation de la gauche radicale à un gouvernement qui avait fait de l'assainissement des finances publiques sa priorité, et n'a pas eu le temps d'assurer une redistribution des bénéfices très attendue par son électorat, ne pouvait que l'affaiblir, mais n'explique pas entièrement son écrasement. Le choix du Parti démocratique de l'exclure de ses alliances présentes et futures au niveau national y a certainement contribué aussi. Dans ce contexte, d'aucuns annoncent des mobilisations de rue, d'autres agitent dès maintenant des mises en garde contre les risques de dérives violentes, voire d'un retour à la sombre saison du terrorisme.

C'est bien là le défi qui attend le Parti démocratique, mandaté par un tiers des Italiens : comment mener une opposition qui fasse peser sa sensibilité progressiste, renforcée par les voix transférées par une partie de la gauche radicale (les autres se dispersant entre abstentions et votes ouvriers passés à droite) et assumer sa part de responsabilité dans la modernisation d'un pays dont l'économie et la politique connaissent une crise importante ?

La simplification du paysage politique italien, où deux partis sur trois ont disparu du Parlement, pourrait aider à trouver le chemin d'un dialogue

constructif entre les deux principaux partis (PDL et PD) de dimension semblable, rassemblant à eux seuls 70 % de l'électorat, en attendant le positionnement du petit parti du centre qui a à peine survécu au tremblement de terre d'avril.

Les premières décisions de Berlusconi, notamment au sujet des responsabilités institutionnelles, ne semblent pas aller dans ce sens et l'homme est trop connu pour que l'on puisse croire qu'il n'exploitera pas à fond sa victoire et ne mettra pas tout en œuvre pour empêcher le Parti démocratique — qui reste la vraie nouveauté de la politique italienne — de se consolider et à terme de se montrer le seul adversaire en mesure de menacer son redoutable pouvoir financier et médiatique.

Reste qu'en attendant, la nouvelle majorité marquera des tournants importants par rapport aux attitudes du gouvernement Prodi, à commencer par la politique fiscale et sociale jusqu'à la politique européenne et étrangère.

Berlusconi n'a jamais caché sa tiédeur envers l'intégration européenne et les règles imposées par « Bruxelles », qu'il s'agisse des paramètres de Maastricht, de la mission de la Banque centrale européenne (BCE) ou des rappels à l'ordre en ce qui concerne son empire audiovisuel. En politique étrangère, il perdra son ami Bush, mais son premier hôte dans sa villa en Sardaigne a été Poutine — tandis que sa coalition lui demande de ralentir la dynamique d'ouverture envers la Turquie et les Balkans, et de privilégier Israël dans le conflit qui l'oppose aux Palestiniens.

Tout en espérant que la nouvelle majorité ne contredise pas trop la précédente en ce qui concerne l'Irak, l'Afghanistan et le Liban, il faut craindre que des surprises ne soient pas à exclure là non plus.

Et les surprises pourraient bien être une dominante dans cette « nouvelle Italie ». Ce pays beau et impossible, où il est grand temps de s'interroger sur l'état de santé de sa vie démocratique qui à d'aucuns paraît de plus en plus fragile. ■